

Rencontre régionale des gardes et des agents du littoral

14 et 15 avril 2022
Hendaye

Éléments de compte-rendu



« L'accueil du public sur les sites du Conservatoire du littoral »

Accueillir le public sur ses sites fait partie des missions du Conservatoire du littoral. Mais à partir de quel niveau de pression la fréquentation devient-elle incompatible avec la protection ? La jauge est-elle seulement quantitative, ou bien certains usages sont-ils plus impactants que d'autres ? En d'autres termes : faut-il parler de sur-fréquentation, ou de mal-fréquentation ? Quelles solutions, quelles pratiques ont-elles été testées pour faire face à ce phénomène ? Avec quels résultats ? Et... quelles solutions proposeriez-vous ? C'est à toutes ces questions que les participants à cette rencontre ont consacré deux journées.

Si l'objectif de parvenir à édicter les « 10 commandements du gestionnaire confronté à la surfréquentation » n'a pas été formellement atteint, ces deux journées de travail ont permis de croiser des expériences partagées, et de montrer l'extrême complexité et surtout l'extrême variété des situations vécues sur les différents sites du Conservatoire. Les facteurs sont en effet multiples : situation géographique du site, politique des acteurs du tourisme et des élus locaux, accessibilité, phénomènes de notoriété liés aux réseaux sociaux, voire phénomènes de « mode », mais aussi sensibilité des milieux et des habitats, présence d'espèces dites « remarquables », etc.

Un premier temps de travail en ateliers a permis de mettre en évidence plusieurs constats :

- La sur-fréquentation d'un site peut être à l'origine de sa détérioration au niveau écologique, et entraîner un appauvrissement de la biodiversité. La pérennité des espèces est importante à maintenir, notamment en période de reproduction. Or, les pics de sur-fréquentation peuvent avoir des conséquences néfastes sur des populations entières en impactant la dynamique de celles-ci. La dégradation de la flore et des habitats protégés, par le piétinement hors sentier, est une des conséquences de la mal-fréquentation (non-respect du règlement sur site).
- La corrélation entre sur-fréquentation et mal-fréquentation semble évidente. La transgression volontaire du règlement par certains usagers peut entraîner un effet de groupe et donc inciter un plus grand nombre à faire de même.
- La perception des usagers d'un site peut se trouver altérée et pervertie par la sur- fréquentation. En effet, la fréquentation d'un site provient d'une volonté des usagers de se retrouver dans un espace "naturel", tranquille, pour retrouver justement ce lien avec la nature. Le phénomène de sur-fréquentation est à l'inverse à l'origine de la dégradation de la perception "naturelle" du milieu : une importante présence humaine viendrait troubler la tranquillité recherchée. Cela peut également être à l'origine d'une mauvaise image d'un site.
- La sur-fréquentation conduit à soulever la problématique des conflits d'usage : la surveillance du site pour éviter les incivilités ne peut se faire constamment, cela peut aboutir à des conflits entre usagers. Par exemple, la traversée de zones interdites au public (prairies clôturées, aires protégées, zones dangereuses...) sur un site peut être source de conflits entre différents acteurs (agriculteurs, pratiquants, gestionnaire du site...).
- Certains usagers vont sur des sites naturels comme sur des espaces verts et adoptent des comportements en infraction justement avec la réglementation sur les chiens ou le bruit, prendre l'apéro avec la musique, etc. Ces visiteurs se sentent dans un parc urbain. Ils demandent encore plus d'aménagements : par exemple pour faire le barbecue, installer les transats... C'est parce qu'ils n'ont pas compris où ils sont réellement qu'ils deviennent un facteur de mal fréquentation. Ce n'est pas forcément volontaire c'est plutôt une mauvaise perception de l'espace naturel.
- Des informations TV, radio, réseaux sociaux, Google ou autres Facebook inappropriés favorisent un afflux touristique pouvant nuire fortement à la préservation des espaces naturels.
- La promotion pour les stations balnéaires, le littoral en général par les acteurs locaux : offices de tourisme, mairies, département favorise une fréquentation touristique littorale impactant les milieux. C'est le cas sur Hendaye : depuis les années 70-80, on est dans une dynamique pour faire venir du monde sauf que les petits espaces naturels sont directement impactés. Exemples de publicités : affiches de la Dune du Pilat dans le métro parisien, émissions de télé présentant des lieux naturels remarquables. Des milliers de personnes vont traverser la France pour voir ce qu'ils ont vu à la télévision.

De manière plus générale, on assiste à une évolution des comportements des usagers : beaucoup de personnes s'installent sur la côte, en particulier une population assez âgée qui vient surtout de la ville et qui ne respecte pas forcément la réglementation. Cette population consomme les espaces protégés comme des espaces verts et souhaite aller partout, hors des sentiers « battus » et se créer sa propre expérience.

Ce phénomène a été accentué, de façon générale, auprès de toutes les catégories de population avec les restrictions liées à la crise sanitaire. Les usagers veulent de plus en plus de liberté, au détriment du respect de la réglementation. Les pratiques de camping sauvage, dans le but de retrouver une certaine « naturalité » augmentent. Des applications telles que Park4night ou Géocaching peuvent inciter les usagers à aller au-delà de la réglementation des espaces naturels protégés.

On observe par ailleurs un fort changement d'usage des sites avec notamment l'apparition de grands rassemblements sportifs (courses, marche nordiques, yoga etc.). Si le gestionnaire accepte une fois une manifestation sportive, il a été observé que les participants vont avoir tendance à revenir individuellement pratiquer une activité sportive. Ces personnes peuvent même aller jusqu'à revenir avec un GPS, dans le but de créer elles-mêmes un nouveau sentier et ainsi avoir une pratique « nocive » pour le site.

On constate enfin une forte évolution de la saisonnalité dans la fréquentation des sites. Il y a beaucoup de touristes sur les périodes estivales et les flux sont parfois durs à réguler. Mais les gestionnaires font le constat que cette saisonnalité est de moins en moins marquée aujourd'hui. En effet, il y a 10 à 20 ans, la fréquentation baissait drastiquement d'octobre à juin et permettait à la faune et la flore de souffler. De nos jours, la fréquentation sur ces périodes, normalement plus calmes, augmente, empêchant aux espèces de souffler. Les personnes qui viennent à ces périodes sont à la fois des locaux, des touristes venant de la région et des touristes venant de toute la France le temps d'un week-end.

Face à ces constats, des pistes de solutions ont notamment été évoquées :

- La question de l'aménagement d'un site est essentielle : faut-il aménager ? Dans quelle mesure faut-il aménager pour gérer cette fréquentation ? La valorisation de plusieurs points d'intérêts, la mise en place de circuits peuvent être des ébauches de solutions pour réguler les flux et la sur-fréquentation des sites. Ou à l'inverse, faut-il moins aménager pour garder une certaine forme de "naturalité" des sites ? Un milieu particulièrement difficile (dénivelé, type de terrain, temps de marche par exemple) va être à l'origine d'une "sélection" des usagers qui fréquentent les sites : des personnes handicapées, âgées ou très jeunes seront généralement moins enclines à pratiquer ces sites difficiles. La question de l'aménagement de ces espaces semble importante dans l'éventualité où le gestionnaire d'un site souhaite réguler la fréquentation d'un milieu : laisser l'environnement trier "naturellement" les pratiquants ou permettre l'accès d'un site naturel à tous. Il est donc important de connaître son public pour une gestion adaptée du site.
- L'accessibilité d'un milieu particulier constitue également une piste de réflexion pour gérer la question de la sur-fréquentation : on peut envisager qu'un espace particulièrement sensible peut être fréquenté dans un cadre plus strict, c'est-à-dire avec des rendez-vous, des limites horaires ou avec un accompagnateur. Cela peut permettre également d'éviter une fréquentation à une heure ou une période/saison non souhaitée (période de vacances par exemple).
- la mobilité et l'accessibilité du site en général constitue un point essentiel dans la construction de solutions pour gérer les problèmes de fréquentation. Une des solutions à long terme peut être une gestion adaptée des zones de stationnements : favoriser la circulation et le renouvellement des places dans les parkings, mettre en place des transports en communs...
- Il est nécessaire de disposer de plus de gardes sur le terrain pour informer, sensibiliser mais aussi pouvant verbaliser les contrevenants.
- A plus long terme, il y a lieu de favoriser l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) est également un point clé pour encourager les pratiques vertueuses. L'EEDD est arrivé très récemment dans les financements dédiés aux des Réserves Naturelles. Plein de personnes sont aujourd'hui déconnectées de l'environnement, de la faune et la flore qui les

entourent. Les anciennes générations n'ont jamais eu accès à l'EEDD à l'école. Le but de l'EEDD est donc de faire passer un message à ces personnes-là.

- Concernant la pédagogie, il est nécessaire de rendre actifs les usagers et les impliquer dans la découverte et à la fragilité du site.
- Il faut adopter une communication positive car les panneaux d'interdiction, surtout après la période du COVID, sont mal perçus par les gens. Exemple, nous sommes très embêtés avec les chiens dont beaucoup de propriétaires ne comprennent pas qu'on réglemente cet usage. Il faut donc trouver une communication positive pour essayer de d'améliorer les comportements.

Reste une grande question : signaler ou ne pas signaler les espèces d'intérêt patrimonial sur les sites ? Si on signale forcément il va y avoir du monde qui va aller voir, qui va peut-être franchir la barrière ou la zone de dérangement pour l'espèce. Dans ce cas de figure nous avons potentiellement un malus pour l'espèce (dérangement, écrasement, pollution, maladies.) Une espèce d'intérêt patrimonial qu'on voulait protéger au départ par un outil de "prévention" par le fait de montrer aux utilisateurs, finit par déranger les espèces et être un facteur de destruction et de dérangement...

À télécharger

documents présentés

Actualités de la mission Garderie

par Gaëlle Moreau

Responsable de la Mission Garderie/Sports de nature

au sein de la Direction de la Gestion Patrimoniale du Conservatoire du littoral

télécharger ➔

Actualités de la délégation de rivages Aquitaine

télécharger ➔

Présentation des résultats de l'étude « Le tourisme durable en région Nouvelle-Aquitaine »

par Jocelyn Noirot,

chargé de mission tourisme durable,

comité régional du tourisme de Nouvelle Aquitaine

télécharger ➔

↳ table ronde

Une table-ronde où intervenaient **Ludovic Chaleux** (bureau d'étude ID Cité), **Ludovic Ginelli** (sociologue à l'INRAE de Bordeaux), **Jocelyn Noirot** (comité régional du tourisme de Nouvelle Aquitaine) et **Lionel Sevilla**, (Domaine d'Abbadia) a fourni l'occasion de mettre en perspective la problématique générale de la sur-fréquentation des sites, et surtout de confirmer que les solutions purement « répressives », si elles ne doivent pas être écartées, atteignent vite des limites. Les outils de régulation structurels (aménagement des sites, limitation de la promotion) et culturels (explication, pédagogie) semblent plus productifs.



Jocelyn Noirot (comité régional du tourisme de Nouvelle Aquitaine)



De gauche à droite : **Jean-Jacques Fresko** (L'Agence Nature), **Ludovic Ginelli** (sociologue à l'INRAE de Bordeaux) et **Lionel Sevilla**, (Domaine d'Abbadia)



De gauche à droite : **Ludovic Chaleux** (bureau d'étude ID Cité) et **Jocelyn Noirot** (comité régional du tourisme de Nouvelle Aquitaine)



De gauche à droite : **Ludovic Ginelli** (sociologue à l'INRAE de Bordeaux) et **Lionel Sevilla**, (Domaine d'Abbadia)

→ visites effectuées

14 et 15 avril - site d'Abbadia et plage d'Erretegia

visites sur les sites d'Abbadia et la plage d'Erretegia ont permis de confronter ds éléments de réflexion à la réalité du terrain.

